

Avis public à la concurrence

Maître d'ouvrage :

Commune d'Oz-en-Oisans
Mairie – Le Village
38 114 OZ-en-OISANS
Téléphone : 04 76 80 70 42 / secretraiat@mairie-oz.com

Article 1 : Objet de la consultation

L'objet de la présente consultation est une mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une piste forestière prolongeant la route forestière des Grandes Rousses et traversant la combe des Boulangeard.

Lieu d'exécution : Territoire communal d'Oz-en-Oisans.

Article 2 : Contenu de la prestation de maîtrise d'œuvre

La prestation de maîtrise d'œuvre comprendra les éléments suivants :

1) PRO : Etude de projet

Le projet comprend la création d'une piste forestière en forêt communale d'Oz. Elle rejoindra la place de dépôt terminale de la route forestière des Grandes Rousses à la combe des Boulangeard. Le profil de la piste devra être soigné et ne pas dépasser les 15%.

Le projet devra s'insérer dans le budget imparti ayant fait l'objet d'une demande de subvention.

2) ACT : Assistance à la passation de contrat

Conception d'un dossier de consultation des entreprises pour la passation d'un Marché à Procédure Adaptée.
Analyse des offres selon les critères choisis dans le règlement de consultation.
Rédaction d'un rapport d'analyse des offres et des notifications. Soutien au maître d'ouvrage en cas de recours des candidats.

3) DET : Direction de l'Exécution des Travaux

Suivi des travaux. Rédaction des ordres de service et des comptes rendus.

4) AOR : Assistance aux Opérations de Réception

Lors de la réception des travaux, le maître d'œuvre réalisera les contrôles et essais nécessaires. Rédaction des documents administratifs pour le versement de la subvention.

Article 3 : Règlement de consultation

Date et lieu de remise des offres : le vendredi 27 mai 2022 (17h00) à la mairie d'Oz-en-Oisans (format numérique ou courrier, cachet de la poste faisant foi).

Pièces à fournir : L'offre comprendra :

- une partie candidature comprenant un extrait de Kbis (si structure nouvelle et méconnue pour ce genre de maîtrise d'œuvre), les moyens humains et matériels dédiés à la prestation et les références dans des prestations similaires.
- une partie offre comprenant le montant de la prestation ainsi qu'un mémoire technique et un planning d'intervention.

Jugement des offres : les offres seront jugées selon 2 critères pondérés comme suit

	Critères	Note sur	Pondération
1	Prix des prestations	10	70%
2	Moyens humains, références et planning d'intervention	10	30%

Délai de validité des offres : les offres seront valables jusqu'au 31/12/2022.

Renseignements : auprès de la mairie d'Oz-en-Oisans aux heures d'ouverture du secrétariat ou par email.

Fait à Oz-en-Oisans, le 29 mars 2022

Commune de Oz-en-Oisans
Création d'une piste dans les parcelles 11 et 12
Plan de situation

